

LA DEGRADATION DES ECOSYSTEMES ET LE CADRE DE VIE

**B. Djahed Professeur,
Faculté de biologie
Université d'Oran2, Mohamed Ben Ahmed**

Introduction :

La dégradation des milieux environnementaux est le résultat du développement inconsidéré des activités de l'homme, qui s'occupait davantage à l'accumulation de capitaux sans se soucier du devenir des écosystèmes. Cependant cette situation ne nous permet pas de conclure que développement socio-économique et protection de l'environnement sont antinomiques; au contraire l'une est la condition de l'autre.

Effectivement seule la croissance permet de dégager des ressources et d'inventer les techniques nécessaires à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie. Par conséquent il est indispensable d'accélérer les processus de modernisation et développement de la société.

La protection de l'environnement de notre pays devrait impérativement signifier le développement économique et l'éducation, la lutte contre la pauvreté, les maladies et l'insécurité. Ces indicateurs du cadre de vie revêtent un caractère fondamental en matière de protection de l'environnement.

Le développement ne devrait pas se faire au détriment de la protection du milieu environnemental et des différents écosystèmes le composant. Il doit répondre à des objectifs bien définis en associant l'ensemble de la population. Le citoyen doit être formé, informé et entièrement impliqué pour le responsabiliser à la protection du cadre de vie et de l'environnement, ce sont là des conditions essentielles pour lui faire connaître les conséquences ravageuses sur les écosystèmes résultants des négligences de l'activité humaine.

Par ailleurs, la problématique de dégradation de l'environnement est complexe et importante et donc ne doit en aucun cas être considérée de façon sectorielle, mais selon une stratégie globale basée sur une approche intégrée en mesure de prendre en charge le développement des mentalités de la majeure partie de la population ; notamment par un cadre de vie adéquat, l'éducation et la formation, afin de faire accepter que l'approche économique n'est pas une simple réponse aux besoins primaires d'une population ou d'accumulation rapide de capitaux physiques et financiers, mais celle d'atteindre un bien-être durable, et qui se traduit par un équilibre entre l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et leur protection.

I/ Définition des principaux écosystèmes

Afin de comprendre la signification et l'ampleur de la dégradation de l'environnement, il faut savoir qu'un système écologique, se caractérise par une chaîne alimentaire constituée de quatre (04) maillons fondamentaux en équilibre permanent. Les milieux fournisseurs des substances utilisables par les organismes (éléments du sol), les végétaux producteurs de matière organique, les consommateurs primaires (herbivores) et secondaires

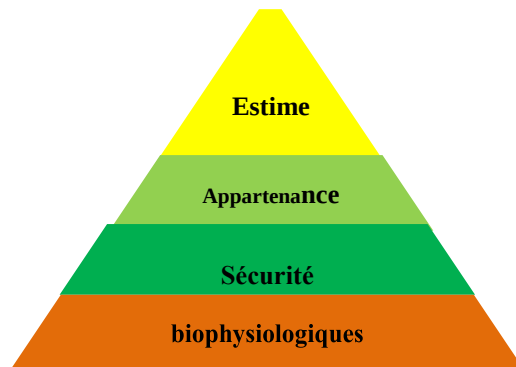
(carnivores), les décomposeurs (nécrophages) c'est ce qu'on qualifie de milieu naturel géré par la loi de la biodiversité. Si l'un de ces maillons est perturbé, les conséquences seront le déséquilibre de toute la chaîne et donc la dégradation de l'environnement.

Actuellement on distingue trois types d'écosystèmes dont deux totalement dépendant de la gestion humaine:

1-Ecosystèmes naturels : les équilibres sont réglés par la loi naturelle de la biodiversité, milieu sans impacts de l'activité humaine sur les structures et fonctionnement de l'écosystème.

2- Agrosystèmes : Ce sont des systèmes tronqués par l'homme, il s'agit d'espaces cultivés, où l'impact de l'homme est le plus important, puisqu'il maintient un déséquilibre fondamental dans ces milieux en produisant une seule espèce, parfois une variété.

3- Ecosystème urbain : totalement géré par des lois et règles de l'homme, et qui devront répondre à l'ensemble des besoins de la population et leurs satisfactions selon l'ordre de priorité tel que définis ci-dessous par la pyramide de G. Maslow (alimentation, hébergement, sécurité, éducation, communication, routes, emplois, services publics, transports, santé, équipements, récréation...), mais aussi la mise en œuvre de moyens pour leurs réalisation. Plus important encore dans ce système c'est de prendre en charge les impacts sur les environnements. Cette prise en charge devrait se faire au moment de la planification du développement et des choix d'aménagement notamment la résorption des rejets et déchets (liquide, gazeux, solides).



2 / Identification des raisons des dégradations

Gérer l'environnement ne se limite pas à la promulgation de lois, et de cadres réglementaires ou encore de satisfaire les besoins des populations en ne considérant que les individus en tant qu'unité, mais aussi et surtout toutes les actions et interactions qui en résultent dans les écosystèmes urbains. Cette démarche se fait sur la base d'un suivi analytique d'indicateurs que nous avons dénombré pour l'évaluation de la situation du cadre de vie et des dégradations qui en résultent de l'écosystème urbain, en amont en aval et latéralement sur l'environnement, ils sont identifiable par des indicateurs bien précis des écosystèmes urbains.

1^{er}Démographie: l'augmentation de la densité des populations urbaine, et les taux de scolarisation et alphabétisation d'un niveau relativement bas ont pour conséquences l'augmentation et la pression sur les demandes de logements, santé, éducation, l'emploi...se traduisant par une précipitation dans les réalisations d'infrastructures, et l'absence d'évaluations d'impacts et /ou négligences des lois de protection de l'environnement.

2ème Situation socioéconomique: les activités agricoles et d'élevages sont du type presque traditionnel, avec de faibles investissements industriels et technologiques aggravé par une hypertrophie du secteur tertiaire, situation ayant pour conséquence la saturation du marché d'emploi et élévation du de taux de chômage, impliquant une augmentation d'emplois précaires et révocables sans aucune règle de protection de l'environnement, générant de faiblesse de revenus, pauvreté, pression sur le transport notamment par les ruraux se traduisant par des impacts sur la santé des populations tel les stress et maladies psychosociales (dépression, suicides), émigration. Plus complexes encore le manque de créativité et de pensée rationnelle, s'ensuit l'Ignorance et l'absence élevés de qualification véritables obstacles à la résolution des problèmes de développement.

3ème l'habitat : globalement du type social, collectif, étroit, mauvaise qualité des matériaux de construction, un logement harmonieux devrait être un havre de paix et de protection pour ses habitants. Mais, dans les habitations conçus actuellement on se préoccupés davantage de la rentabilité, et il n'est pas tenu compte de la conception du quartier, de l'alignement des rues, places, immeubles voisins, de l'ameublement, décoration, orientation des objets...dont les conséquences et Impacts sont l'insécurité, promiscuité, problèmes psychosociaux et de santé, plus grave l'absence de protection contre les pollutions sonores, poussières, amplitudes thermiques, l'humidité qui sont autant de facteurs insoupçonnés à impacts sur la santé et l'environnement.

4ème La santé : Situation montre l'existence de centres de santé, or

dans la plupart des cas ces structures sont sous équipées, avec un manque de personnel qualifié, induisant les impacts tels la pression sur les hôpitaux, par ailleurs l'inexistence de médecine préventive, absence de suivi des malades, et l'impossibilité de disposer de statistiques fiables permettant des études et prévisions ; d'où absence de stratégies sanitaires.

5^{ème} Eau potable : globalement Insuffisante, sauf dans les grandes villes ce qui engendre des impacts tels le défaut d'hygiène corporelle, locaux, aliments et autres, ce qui induira inévitablement les expositions des population aux maladies avec les risques d'épidémie par utilisation d'eau non contrôlée (stockée ou puisée à des endroits insalubres ou contaminés) et d'autre part la réduction des possibilités de développement d'activités exigeantes en eau potable ainsi que des impacts sur les milieux.

6^{ème} Assainissement : la Situation montre un taux de connections aux réseaux d'évacuation des eaux usées et donc semble satisfaisante, or la situation des rejets de ces réseaux a des Impacts dramatique, pratiquement les collecteurs finissent souvent dans la nature sans épuration, donc le citoyen est débarrassé des eaux usées, mais en polluant la nature(contamination des oueds et des nappes phréatiques), générant ainsi des milieux favorables aux développements et pullulation de toutes les pestes et d'odeurs nauséabondes, s'ensuit la dégradation des paysages et de l'environnement,

7^{ème} gestion des rejets: il est illusoire de chercher à gérer ce qu'on ne maîtrise pas, il n'est pas non plus possible de mettre au point une stratégie de destruction des déchets quand on ignore leur nature, quantité et impacts sur l'environnement. La question qui se pose est pourquoi cette

ignorance? La réponse logique serait, l'absence de structures efficaces pour l'hygiène et l'assainissement des villes d'une part et l'ignorance et inconscience des populations sur les risques encourus. Mais globalement on constate:

- Le non-respect de la réglementation : le non-respect des lois et l'absence de sanctions des défaillances en matière de protection de l'environnement et de la santé publique génèrent un laisser-aller. On se contente de débarrasser les cités des déchets pour les entreposer à quelques kilomètres, ce qui équivaut à un simple transfert de la problématique, qui de plus a un coût. D'autre part et de manière générale les décharges se localisent sur des terres agricoles, oueds asséchés, anciennes carrières...les déchets seront entassés, incinérés en plein air; ou enfouit. Du côté citoyens, ils ne respectent pas l'organisation de la gestion des déchets (horaires, lieux de collectes, etc..). Les déchets ne sont pas triés posant des problèmes à la récupération et l'incinération.

- Sous équipement :Cet indicateur nous renseigne sur le manque de moyens de collecte et d'élimination des déchets ce qui signifie qu'une grande partie des déchets n'est pas enlevé, que les incinérations se font à l'air libre.

En général, les villes ne disposent pas d'infrastructures appropriées pour l'enlèvement et la destruction des déchets, et les décharges quand elles existent (quelques exceptions) sont du type sauvage et sans étude d'impacts sur l'environnement. Les moyens de ramassage se limitent à des bennes-tasseuses dégoulinantes de lixiviat ou des camions bennes voir même des tracteurs agricoles avec remorques. Les moyens de nettoyage

des voies publiques se limitent à des balais et brouettes; inexistence d'incinérateur et de matériel d'enfouissement.

8ème Électrification et éclairage public: privés d'électricité les citoyens ne peuvent accéder à l'information, la technologie et modernité. Concernant le raccordement des foyers la situation est plutôt bonne dans l'ensemble, toutefois on constate parfois des raccordements clandestins par les citoyens aux habitations isolées.

En ce qui concerne l'éclairage public la situation est grave, puisqu'on constate sa mauvaise répartition et choix des équipements, ayant pour impacts l'insécurité et risques d'accidents mais le plus grave c'est le gaspillage de cette énergie onéreuse.

9ème Espaces de détente : les plans directeurs ne prévoient pas les espaces verts, place publique, jardins, aires de repos, absence de lieux de récréation des citoyens et quand ils existent, ils sont soit délaissés soit à l'abandon, ce qui induira indiscutablement des déséquilibres à l'écosystème urbain, notamment par l'absence des effets positifs de la végétation et des espaces libres : notamment l'humidification et l'adoucissement des températures, la circulation de l'air la protection des sols contre les érosions, l'épuration et embaumement de l'atmosphère par oxygénation et absorption du CO₂.

Par ailleurs, il est aisé de constater que l'urbanisation se traduit sur le terrain par une multiplication de constructions d'habitats sans agrémentations, embellissement ou esthétique de la ville. Excepté les terrains de football, c'est l'absence totale d'autres espaces, structures et

équipements de loisirs pour les enfants ce qui génère probablement des troubles des populations et des impacts sur le développement et comportement psychosocial des enfants, induisant violence et agressivité, vandalisme, dégradation des biens et équipements, et enfin risques élevés d'accidents (enfants jouant sur les routes).

10^{ème} La communication : les réseaux de communications, routes, téléphonie, courriers, etc. restent faibles à nuls, ce qui se traduit par une absence ou lenteur de circulation de l'information, donc l'ignorance, enclavement des agglomérations, réduction des activités économiques et sociales, augmentation de la pollution par le trafic routier.

11^{ème} Esthétique des villes: bordures et trottoirs dégradés parfois inexistantes, ou encore squattés, végétation ornementale des voies publiques inexistante, ou de qualité médiocre, mal entretenus, absence de places meublées de sculptures, jets d'eau et autres œuvres d'arts, cette situation de laisser-aller implique des répercussions à plusieurs niveaux notamment des aspects lugubres et quelconque des agglomérations ; les piétons obligés de circuler sur la chaussée (risques d'accidents) ; désintéressement des citoyens et culture de la passivité , réduction des possibilités d'être visité donc des activités touristiques.

CONCLUSION :

Peut-on agir sur les motivations "supérieures" d'une personne, si ces besoins primaires (voir pyramide des besoins) ne sont pas satisfaits, quand on ignore la problématique de dégradation, auxquels vient se greffer le sous équipement et le non-respect des textes (ou non applications), ce sont là les causes et facteurs majeurs de dégradation de l'environnement.

Toutes les stratégies de développement entreprises à ce jour n'ont jamais associé le citoyen, ce qu'il en pense et s'il y adhère. Alors il se dégage une sensation de lassitude profonde, plus grave le citoyen s'est accommodé à cette situation et vit en permanence par référence au passé, sans perspective de participation au développement, protection de l'environnement et ou des changements ses comptés.

C'est pourquoi il m'est avis que la protection de l'environnement commence par la protection des populations, car à quoi sert le développement et la richesse et s'ils ne rendent pas les humaines plus heureux ? Si l'augmentation du PIB ne se traduit pas par un bien-être accru. Dans certains pays on mesure l'état de satisfaction des sociétés, par des indicateurs alternatifs, à titre d'exemple, on peut citer les britanniques qui sont guidés par la promotion du bonheur national brut (BNB).

<i>Pour citer cet article :</i>
B. DJAHED. , « <i>La dégradation des écosystèmes et le cadre de vie</i> », Revue de droit des transports et des activités portuaires, Volume IV / N°02, année 2017 (PP 137-147).